

révèlent une série de dysfonctionnements dans un document daté de lundi que la Tribune de Genève s'est procuré. Edifiant.

S'enfuir paraît si simple. Il suffit aux adolescents de grimper sur le grillage de clôture. Et hop. Comment est-ce possible? Le vice-président du syndicat des gardiens de prison, Pierre-Alain Dufey, pointe le manque d'effectifs. «Il y a huit gardiens mais, en raison des vacances ou des récupérations, ils

chez les éducateurs qui, dans une lettre adressée à la direction, esti-

sions physiques et verbales s'aggravent. Concernant le «problème

Adolescents en détention provisoire

Qui entre à La Clairière? Des mineurs, garçons et filles, y sont placés en détention provisoire pour des faits graves. Cela peut aller du braquage à l'agression en passant par le vol. D'autres sont envoyés dans cet établisse-

ment pour être protégés de leur environnement ou d'eux-mêmes. Certains souffrent de troubles psychiatriques. Actuellement, dix-neuf mineurs logent dans les deux bâtiments, dont la capacité est de trente places. **S.R.**

dans l'enceinte de La Clairière, pour organiser des ateliers.»

Le grillage sera surmonté dès cet été d'un maillage plus fin auquel on ne peut pas s'accrocher. Enfin, la trentaine d'éducateurs suivra une formation dans quelques semaines afin d'acquies des réflexes sécuritaires. On attend d'eux qu'ils se coordonnent mieux avec les gardiens. «Une évaluation de ces premières mesures permettra de savoir s'il faut augmenter le nombre de gardiens par exemple», précise-t-elle.

Aux Vergers, Meyrin remplit les derniers papiers avant de construire

Les premières demandes d'autorisation sont déposées pour 210 logements

Dernières paperasses avant le premier coup de pioche. Voici où en est le quartier des Vergers, dans la commune de Meyrin. Hier, les autorités meyrinoises ont manifesté leur satisfaction face à l'avancée du dossier. Les premières demandes d'autorisation ont été déposées. Elles émanent de particuliers et concernent la réalisation de cinq immeubles pour un total de 217 logements. Le chantier devrait débuter en 2013 et les premiers locataires sont attendus

pour 2015. Le quartier, avec ses 1250 logements au total, devrait être terminé en 2020.

Il aura fallu dix ans d'études pour passer à la phase concrète. «Nous avons pris le temps, mais nous avons été vite», déclare le conseiller administratif Pierre-Alain Tschudi. Vite, parce que la Commune et les partenaires étaient unanimes pour avancer et que les oppositions ont été nulles. Mais le temps a été pris, «pour emporter l'adhésion de tous et réaliser un écoquartier exemplaire».

Le futur complexe se veut autonome en termes de chauffage. Il sera tempéré grâce à l'eau

puisée dans une nappe du Rhône et l'électricité consommée pour les pompes à chaleur sera fournie sur place. La Commune souhaite aussi un trafic automobile limité. Cela reste à confirmer dans les faits. Car le centre commercial actuel sera le principal point d'approvisionnement. Or, il est à plus de 500 mètres des Vergers à vol d'oiseau.

La Commune, qui dispose de la moitié des droits de bâtir, en remettra une partie à des coopératives. Une démarche participative sera engagée pour définir l'affectation des rez-de-chaussée, entre commerces, services communaux et associations. **Christian Bernet**

PUBLICITÉ



Contrôle qualité

